ROYAUME DU MAROC

MINISTERE DE L'INTERIEUR

PROVINCE DE JERADA

SECRETARIAT GENERAL

D.B.M

Avis d'achat sur bon de commande n° : 38/2026/BG

Le Gouverneur de la Province de Jerada, procède à l'achat sur bons de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation : Achat de plantes et de semences pour le compte de la Province de Jerada.

Consistance de la prestation :

N°	DESIGNATION	Caractéristiques et spécifications	Unité de mesure	Quantité	Garanties exigées
1	Fourniture de gazon naturel Kikuyu (Pennisetum clandestinum), très résistant à la chaleur, à la sécheresse et au piétinement	Fourniture de gazon naturel Kikuyu (Pennisetum clandestinum), très résistant à la chaleur, à la sécheresse et au piétinement	M^2	1000	
2	Fourniture d'arbres type Laurier du cerise	Fourniture d'arbres type Laurier du cerise	U	100	
3	Fourniture d'arbres Laurier du Portugal	Fourniture d'arbres Laurier du Portugal	U	100	
4	Fourniture de paravent en Haie artificielle fine de dimension 3.00m x1.50 m y compris fil galvanisé plastifié de couleur verte	Fourniture de paravent en Haie artificielle fine de dimension 3.00m x1.50 m y compris fil galvanisé plastifié de couleur verte	U	20	

Lieu d'exécution : Siège de la Province de Jerada.

Délai d'exécution de la prestation : 10 jours.

Date et heure limites de réception des devis des concurrents : le : 23 NOV 2026 à 10:15

Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

LE GOUVERNEUR DE LA PROVINCE

Royaume du Maroc * Province Jérada * Ministère de l'Intérieur

P/ Le Gouverneur et P.O.
Le Secretaire Général

Said QAMRANE